RAPPORT DACTIVITÉ Tournée Légale du Préfet au Titre de lAnnée 2025

Direction Départementale du Travail et de la Fonction Publique du Plateau

Pobè, le 20 octobre 2025

Sommaire

- 1. Contexte et Cadre Juridique
- 2. Phase Préparatoire
- 3. Déroulement de la Tournée
- 4. Préoccupations et Réponses
- 5. Conclusion et Recommandations

1 Contexte et Cadre Juridique

La commune, en collaboration avec lÉtat et les autres collectivités, contribue à ladministration et à laménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique, ainsi quà la protection de lenvironnement et à lamélioration du cadre de vie, conformément à larticle 281 de la loi nř 2021-14 du 20 décembre 2021 portant Code de ladministration territoriale en République du Bénin.

Conformément à ces dispositions, le préfet effectue au moins une tournée annuelle dans chaque commune pour apprécier létat des lieux, recueillir les préoccupations des populations et apporter un soutien technique. Cette tournée 2025, débutée le 1er septembre, sinscrit dans cette obligation légale et vise à évaluer les progrès réalisés depuis la tournée précédente.

2 Phase Préparatoire

Une phase préparatoire a été observée du 27 au 29 août 2025, en prélude à la tournée, afin didentifier les préoccupations récentes liées à la gestion des ressources humaines et des infrastructures communales. Cette étape a permis de recueillir des informations auprès des cadres techniques et des secrétaires exécutifs des communes concernées.

3 Déroulement de la Tournée

3.1 Étape dIfangni

Le cortège préfectoral est arrivé le 1er septembre 2025 à Ifangni, où une séance sest tenue à la maison des jeunes à 10 h 45. Les points de la séance, présentés par le maître de cérémonie, étaient les suivants :

- Allocution du maire;
- Allocution du préfet ;

République du Bénin

Ministère du Travail et de la Fonction Publique

Direction Départementale du Travail Rappolat Robertivité Pulbique éd Legale alu Préfet 2025

- Réponse du secrétaire exécutif aux questions adressées à la mairie;
- Réponse du préfet ;
- Parole au public.

Dans son allocution, le maire dIfangni a souhaité la bienvenue au préfet et à sa suite, soulignant lhonneur daccueillir cette tournée dans la commune. Il a également remercié le président de la République pour les efforts en faveur du développement local.

3.2 Allocution du Préfet

Le préfet a salué la bienvenue et lhospitalité de la commune dIfangni. Il a ensuite appelé à une collaboration étroite entre les différentes parties prenantes pour surmonter les défis identifiés, notamment le manque de personnel et la mobilisation insuffisante des ressources.

3.3 Parole au Public

Les préoccupations exprimées incluaient :

- Labsence deau à Daagbé;
- La dégradation de la voie Aïta-Ifangni;
- La suspension de lélectrification à Ifangni;
- Lexécution du lotissement en période de pluie.

3.4 Étape de Sakété

La tournée sest poursuivie à Sakété le 2 septembre 2025, puis à Pobè le 3 septembre et à Adja-Ouèrè le 5 septembre 2025.

3.5 Étape dAdja-Ouèrè

À Adja-Ouèrè, la population a soulevé les problèmes suivants :

- La lenteur dans la passation des marchés publics;
- La défaillance de la haute tension de lhôpital de zone;
- Lencombrement des bordures des marchés par des vendeurs têtus.

4 Préoccupations et Réponses

4.1 Réponses du Secrétaire Exécutif

Le secrétaire exécutif a répondu aux questions posées, soulignant une collaboration entre ladministration communale et les différents organes pour résoudre les difficultés rencontrées, notamment le manque de personnel et la faible mobilisation des ressources.

4.2 Réponse du Préfet

Le préfet a appelé la population à accompagner les cadres techniques dans la réforme, a promis denvisager des services compétents pour le terrain, et a ordonné aux forces de lordre dassainir les bordures des marchés en saisissant les produits des vendeurs têtus.

République du Bénin Ministère du Travail et de la Fonction Publique Direction Départementale du Travail Rappdat RobbetivitéP-uBhiqueéd Legale adu Préfet 2025 4.3 Interventions Techniques

Les directeurs techniques présents ont proposé des solutions, notamment lamélioration de la gestion communale et le règlement des préoccupations soulevées.

5 Conclusion et Recommandations

La tournée 2025 a permis didentifier les principales préoccupations des populations et de poser les bases dune collaboration accrue. Aucune préoccupation na nécessité une intervention immédiate de la DDTFP, mais des actions sont en cours pour résoudre les problèmes énoncés.

Il est recommandé:

- De renforcer la mobilisation des ressources humaines dans les communes;
- Daméliorer la qualité des documents administratifs transmis;
- De poursuivre les efforts pour un meilleur encadrement des populations.

FAYOMI F. Aminatou Directeur Départemental Travail et Fonction Publique du Plateau